



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation

Animations grand public sur le thème du Castor d'Europe (*Castor fiber*)
Site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents »

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitants (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

CONTEXTE

Le site Natura 2000 « Dore et affluents » couvre une surface de 4 299 ha pour un linéaire de 242 km et concerne le territoire de 29 communes du Puy-de-Dôme.

Ce site accueille plusieurs espèces d'intérêt communautaire : l'Ecrevisse à pattes blanches, de nombreuses espèces de chiroptères, le Sonneur à ventre jaune, des poissons comme le Saumon Atlantique, la Lamproie de Planer, la Lamproie Marine et le Chabot, également, la Loutre d'Europe et le



Castor d'Europe et enfin le Lucane cerf-volant. Cette diversité d'espèces est rendue possible par la mosaïque des habitats naturels présents sur le bassin de la Dore.

Le Castor d'Europe, plus gros rongeur d'Europe a quasiment disparu de France. Au début du XXème siècle, il ne restait que quelques individus dans la basse vallée du Rhône. Aujourd'hui protégée, l'espèce a recolonisé plusieurs grands bassins versants, c'est notamment le cas sur le bassin hydrographique de la Loire avec le retour du Castor d'Europe sur l'Allier et la Dore. Jusqu'à présent, il était freiné dans sa progression sur la Dore par les gorges de la Dore et restait cloisonné à l'aval de Courpière. Mais, de nombreux indices ont été vus au niveau d'Ambert et sa présence dans le secteur d'Ambert – Marsac-en-Livradois est attestée depuis ce printemps.

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Dore et affluents » consiste à conduire des actions d'animation, de gestion, de suivi scientifique, de sensibilisation et de coordination.

En 2024, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure animatrice du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser deux missions de sensibilisation auprès du grand public sur le Castor d'Europe, sur les enjeux liés à la progression de sa zone de répartition sur le site Natura 2000 « Dore et affluents », et plus largement sur les autres mammifères semi-aquatiques. Ces deux animations auront lieu en bord de Dore.

Le prestataire retenu devra conduire les actions décrites ci-dessous :

CONTENU DES MISSIONS

Deux animations sont attendues, chacune au format suivant : une partie terrain, et une partie en salle, sous forme de conférence.

Les animations se dérouleront à l'automne 2024 (date à définir avec le Parc) et auront lieu sur deux sites différents, l'une sur le secteur d'Ambert, l'autre sur la partie aval du site Natura 2000 :

- Conférence : le Parc se chargera de trouver les salles ;
- Terrain : La Dore sur des secteurs choisis en collaboration avec le Parc, proches des salles retenues ;

Le prestataire se chargera :

- D'assurer la communication de l'événement (création de supports et diffusion de l'information) en collaboration avec le Parc, prévoir de faire la communication au moins 2 semaines en amont de l'événement ;
- D'animer une partie sur le terrain d'une durée d'environ 1h30. L'objectif est de présenter l'espèce, son écologie et son milieu de vie. Le terrain sera l'occasion de procéder à la recherche d'indices avec les participants ou de présenter des indices amenés par le prestataire. Il conviendra de choisir un site pouvant accueillir une vingtaine de personnes en concertation avec le Parc ;
- D'animer une partie en salle d'une durée d'environ 1h30. L'objectif est de revenir plus en détail sur la présentation de l'espèce mais aussi son état de conservation en France et sur le bassin de la Dore. Une présentation plus succincte des autres mammifères semi-aquatiques est également attendue. La durée de cette partie en salle comprend un temps d'échange avec le public pour répondre aux questions des participants ;



- De rédiger un compte rendu synthétique de l'événement comprenant une description succincte du déroulé de l'animation et quelques photos justificatives ;

Le Parc se chargera :

- D'organiser l'événement (lieu de RDV, lieu de visite, lieu des conférences, dates) ;
- De gérer les inscriptions pour la visite terrain ;
- De communiquer auprès de son réseau ;
- De mettre à disposition le matériel de projection (ordinateur, vidéoprojecteur, écran) ;
- De présenter et de répondre aux questions sur « Natura 2000 » ;
- D'animer le débat et de veiller au respect de la courtoisie.

Plusieurs échanges pourront avoir lieu entre le Parc et le prestataire, avec à minima, un échange en amont de l'animation pour finaliser l'organisation et valider les sujets abordés.

Le contrat sera conclu pour une période comprise entre la notification du marché et le 31/12/2024.

(*) Logo du Parc et logos des financeurs de l'opération devant figurer dans les présentations et dans le rapport d'étude :



4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. La valeur scientifique et technique, la méthodologie proposée : 40% ;
2. Le prix : 40% ;
3. Le planning proposé : 20%.

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.



5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Il n'y aura pas d'acompte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le jeudi 17 octobre 2024 – 12 h (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat_public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la prestation proposée et des moyens humains dédiés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez